

États financiers de

FONDATION DAVID SUZUKI

et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 31 août 2021



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
B.P. 10426 777 Dunsmuir Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1K3
Canada
Téléphone 604-691-3000
Télécopieur 604-691-3031

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Fondation David Suzuki

Rapport sur les états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation David Suzuki (la « Fondation »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 août 2021;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 août 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Societies Act* (Colombie-Britannique), nous déclarons qu'à notre avis, les méthodes comptables suivies dans la préparation et la présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

KPMG A.R.L. / S.E.N. C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Vancouver, Canada

Le 13 janvier 2022

FONDATION DAVID SUZUKI

État de la situation financière

31 août 2021, avec les informations comparatives de 2020

	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	6 200 842 \$	3 646 754 \$
Placements à la juste valeur (note 3)	3 370 855	2 929 294
Débiteurs [(note 13 c)]	354 048	422 163
Charges payées d'avance	90 212	56 172
	<u>10 015 957</u>	<u>7 054 383</u>
Placements à la juste valeur (note 3)	16 681 930	15 902 452
Immobilisations corporelles (note 4)	156 042	198 627
Immobilisations incorporelles (note 5)	-	63 476
	<u>26 853 929 \$</u>	<u>23 218 938 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	579 050 \$	526 268 \$
Apports reportés (note 7)	2 274 858	2 869 953
	<u>2 853 908</u>	<u>3 396 221</u>
Actif net		
Non affecté	7 162 049	3 658 162
Réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne	500 000	500 000
Investi en immobilisations corporelles et incorporelles [note 8 a)]	156 042	262 103
Dotations		
Grevées d'affectations externes	9 267 589	9 267 589
Grevées d'affectations internes	4 196 686	4 172 416
Ajustements nets de la juste valeur	2 717 655	1 962 447
	<u>16 181 930</u>	<u>15 402 452</u>
	24 000 021	19 822 717
Engagements et éventualités (note 9)		
	<u>26 853 929 \$</u>	<u>23 218 938 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil :

 , administratrice

 , administratrice

FONDATION DAVID SUZUKI

État des résultats

Exercice clos le 31 août 2021, avec les informations comparatives de 2020

	2021	2020
Produits (note 10)		
Comptabilisation des apports affectés (note 7)	4 024 299 \$	4 849 630 \$
Apports non affectés	9 140 927	7 837 838
Collectes de fonds (note 10)	767 466	67 361
Produits financiers	279 274	388 795
Autres	36 974	185 293
	<u>14 248 940</u>	<u>13 328 917</u>
Charges		
Programmes (note 11)		
Science et politiques	1 446 096	1 991 561
Colombie-Britannique et Ouest canadien	1 564 033	1 835 137
Ontario et Nord canadien	1 073 522	1 064 889
Québec et Canada atlantique	1 282 894	1 550 168
Communication, éducation et engagement du public	2 584 405	2 819 772
	<u>7 950 950</u>	<u>9 261 527</u>
Administration	905 154	919 959
Collectes de fonds et relations avec les donateurs (note 12)	2 214 097	2 169 392
	<u>11 070 201</u>	<u>12 350 878</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant les gains réalisés et non réalisés sur les placements des fonds de dotation	3 178 739	978 039
Gains réalisés et non réalisés sur les placements des fonds de dotation	998 565	683 200
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>4 177 304 \$</u>	<u>1 661 239 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DAVID SUZUKI

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 août 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	4 177 304 \$	1 661 239 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	149 617	169 873
Perte à la cession du matériel informatique	–	35 551
Distributions réinvesties	(182 876)	(293 821)
Gains réalisés et non réalisés sur les placements des fonds de dotation	(1 038 163)	(709 404)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Débiteurs	68 115	(143 237)
Frais payés d'avance	(34 040)	9 376
Créditeurs et charges à payer	52 782	(150 774)
Apports reportés	(595 095)	(198 975)
	<u>2 597 644</u>	<u>379 828</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(43 556)	(60 585)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Réception de dotations	–	7 000
Augmentation de la trésorerie	2 554 088	326 243
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	3 646 754	3 320 511
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>6 200 842 \$</u>	<u>3 646 754 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2021

1. Activités

La Fondation David Suzuki (la « Fondation ») a été constituée le 14 septembre 1990 en vertu de la loi intitulée *Society Act* (Colombie-Britannique). Depuis le 9 janvier 2017, la Fondation est régie par la nouvelle loi intitulée *Societies Act* (Colombie-Britannique). À titre d'organisme de bienfaisance, la Fondation est exonérée de l'impôt aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Par l'entremise de la science et de l'éducation, la Fondation œuvre à protéger la diversité de la nature et notre qualité de vie, maintenant et pour l'avenir.

La Fondation compte sur les dons recueillis auprès de particuliers, d'organismes de bienfaisance, de sociétés et d'autres sympathisants, conformément à sa politique portant sur l'acceptation des dons. La Fondation n'accepte pas de financement direct des gouvernements ou des dons qui compromettraient l'intégrité de ses programmes.

Répercussions de la COVID-19

En mars 2020, l'épidémie de COVID-19 a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé, et a eu une incidence significative au niveau mondial, national et local. La Fondation continue de suivre de près toutes répercussions financières qui pourraient en découler.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif à l'aide des principales méthodes comptables suivantes :

a) Mode de présentation

La Fondation contrôle la David Suzuki Foundation, U.S.A. (« DSF USA »), du fait de sa capacité de nommer les membres du conseil d'administration de DSF USA. DSF USA demeure une entité juridique distincte. La direction a opté pour une présentation de l'information plutôt que pour une consolidation. Par conséquent, les états financiers de la Fondation excluent la situation financière et les résultats d'exploitation de DSF USA. Il y a lieu de se reporter à la note 13 a) pour obtenir un sommaire de la situation financière et des résultats d'exploitation de DSF USA.

b) Comptabilisation des produits et actif net

La Fondation applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports. Les apports grevés d'une affectation externe, exception faite des dotations, sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon le taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations corporelles connexes.

Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentations directes de l'actif net des dotations.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits et actif net (suite)

L'actif net de la Fondation est présenté et comptabilisé comme suit :

i) Non affecté

L'actif net non affecté se rapporte aux activités menées par la Fondation en matière de prestation de services et d'administration.

ii) Réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne

La réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne englobe les fonds affectés aux éventualités ou à d'autres fins déterminées, telles que désignées par le conseil d'administration de la Fondation.

iii) Investi en immobilisations corporelles et incorporelles

L'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles représente la valeur comptable nette des immobilisations corporelles et incorporelles, moins les dettes y afférentes, la fraction non amortie des apports en capital reportés ou toute autre obligation liée à ces immobilisations.

iv) Dotations

Les produits tirés des fonds de dotation servent à financer les activités de la Fondation, selon les modalités de la politique.

Les dotations grevées d'une affectation externe sont des dotations en vertu desquelles les donateurs imposent à la Fondation de maintenir en permanence les ressources attribuées.

Les dotations grevées d'une affectation interne comprennent les sommes que le conseil d'administration, en vertu d'une résolution ou d'une politique, a grevées d'une affectation interne au moyen d'un virement au fonds de dotation. Les dotations grevées d'une affectation interne peuvent, à la discrétion du conseil d'administration, servir à financer l'exploitation de la Fondation. Les virements au fonds de dotation grevé d'une affectation interne sont effectués conformément aux politiques de dépenses relatives au fonds de dotation et comprennent les montants pour maintenir la valeur du capital réelle des fonds de dotation et de certains legs.

Les ajustements nets de la juste valeur se rapportent aux placements des fonds de dotation et, selon une politique du conseil d'administration, ils sont grevés d'affectations internes. Les virements au fonds lié aux ajustements nets de la juste valeur ou à partir de ce dernier sont effectués conformément aux politiques de dépenses relatives au fonds de dotation et comprennent les rendements des placements supérieurs ou inférieurs aux rendements à long terme projetés des placements des dotations.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Apports reçus sous forme de services et d'actifs

Un grand nombre de bénévoles offrent leur temps et leur savoir-faire à la Fondation. Toutefois, comme il n'existe pas de données objectives pour comptabiliser les services offerts et leur attribuer une juste valeur, aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers à l'égard de ces services.

Les apports d'actifs, de fournitures et de services, qui auraient dû autrement être achetés à défaut d'un apport, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé, et elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Immobilisation	Période d'amortissement
Matériel informatique	4 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans
Matériel de télécommunications	6 ans
Matériel de téléconférence	5 ans

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile de 10 ans ou sur la durée du contrat, selon la durée la plus courte.

La charge d'amortissement relative aux immobilisations corporelles est incluse dans les charges d'administration à l'état des résultats.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Fondation à fournir des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés à l'actif est inférieure à sa valeur comptable nette, l'excédent de sa valeur comptable sur sa juste valeur ou son coût de remplacement sera comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

e) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles conçues ou acquises dans le but d'être utilisées à l'égard de la prestation de services par la Fondation sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé, et elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Immobilisation	Période d'amortissement
Logiciels	3 ans

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Immobilisations incorporelles (suite)

La valeur comptable, l'amortissement et la durée de vie utile estimative des immobilisations incorporelles sont passés en revue une fois l'an.

f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Fondation s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

Au 31 août 2021, la Fondation ne détenait aucun instrument financier dérivé.

g) Ventilation des charges

Les coûts des programmes comprennent des montants imputés dans le cadre de la ventilation des charges administratives. La clé de répartition des charges administratives est le nombre d'employés des services affectés aux programmes.

h) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants et l'information présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les éléments donnant lieu à des estimations de la direction comprennent la détermination de la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles aux fins de leur amortissement, ainsi que l'évaluation des débiteurs et des placements. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

i) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

La Fondation constate une obligation future liée à la mise hors service d'une immobilisation comme un passif dans l'exercice où naît une obligation juridique afférente à la mise hors service d'une immobilisation corporelle à long terme qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de son utilisation normale selon la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Simultanément, la Fondation constate une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'immobilisation à long terme connexe.

Le montant de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est estimé à l'aide de la méthode des flux de trésorerie prévus qui reflète une variété de résultats possibles actualisés au taux d'intérêt sans risque, selon la meilleure estimation de la direction. Après l'évaluation initiale, l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est ajustée à la clôture de chaque exercice pour tenir compte de l'écoulement du temps et des changements intervenus dans les flux de trésorerie futurs estimatifs sous-tendant l'obligation.

Les variations de l'obligation attribuables à l'écoulement du temps sont constatées comme une charge d'exploitation à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les variations de l'obligation découlant des variations des flux de trésorerie estimatifs sont constatées comme un ajustement de la valeur comptable des actifs à long terme.

3. Placements à la juste valeur

La Fondation a comme politique de détenir des placements sélectionnés en fonction de critères de responsabilité sociale et environnementale et d'exclure tout placement dans les secteurs de l'extraction, de la production et du transport de combustibles fossiles. Le gestionnaire de placements de la Fondation sélectionne les placements pour le compte de la Fondation.

La Fondation détient des placements qui couvrent le solde des dotations et la réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne. Tous les placements dont la valeur excède le total du solde des dotations et de la réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne sont classés à titre d'actifs à court terme étant donné qu'ils sont convertibles en trésorerie au gré de la direction.

Les placements dans des fonds communs de placement sont détenus par un gestionnaire de placements et évalués à la juste valeur. Ces placements se composent des éléments suivants :

	2021	2020
Fonds d'actions	6 915 007 \$	4 873 842 \$
Fonds d'obligations	5 651 102	5 235 856
Bons du Trésor, trésorerie et équivalents de trésorerie	7 486 676	8 722 048
	20 052 785	18 831 746
Tranche à court terme	3 370 855	2 929 294
Tranche à long terme	16 681 930 \$	15 902 452 \$

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2021

4. Immobilisations corporelles

31 août 2021	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	296 835 \$	179 344 \$	117 491 \$
Mobilier et matériel de bureau	27 283	17 388	9 895
Améliorations locatives	1 091 672	1 091 672	–
Matériel de télécommunications	151 496	122 840	28 656
	1 567 286 \$	1 411 244 \$	156 042 \$

31 août 2020	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	275 928 \$	137 416 \$	138 512 \$
Mobilier et matériel de bureau	91 636	80 276	11 360
Améliorations locatives	1 091 673	1 079 761	11 912
Matériel de télécommunications	151 496	114 653	36 843
	1 610 733 \$	1 412 106 \$	198 627 \$

L'amortissement pour l'exercice s'est chiffré à 86 141 \$ (85 238 \$ en 2020).

5. Immobilisations incorporelles

31 août 2021	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Logiciels	253 904 \$	253 904 \$	– \$

31 août 2020	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Logiciels	253 905 \$	190 429 \$	63 476 \$

L'amortissement pour l'exercice s'est chiffré à 63 476 \$ (84 635 \$ en 2020).

6. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 29 500 \$ (55 439 \$ en 2020) au titre de remises gouvernementales à payer.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2021

7. Apports reportés

Les apports reportés représentent des montants non dépensés qui, en vertu d'une affectation externe, sont destinés à la prestation de programmes déterminés. Les variations survenues dans le solde au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2021	2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 869 953 \$	3 068 928 \$
Apports affectés reçus au cours de l'exercice	3 429 204	4 650 655
Montants dépensés et comptabilisés en produits	(4 024 299)	(4 849 630)
Solde à la clôture de l'exercice	2 274 858 \$	2 869 953 \$

8. Actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles

a) L'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles se calcule comme suit :

	2021	2020
Immobilisations corporelles	156 042 \$	198 627 \$
Immobilisations incorporelles	–	63 476
	156 042 \$	262 103 \$

b) La variation de l'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles se calcule comme suit :

	2021	2020
Insuffisance des produits par rapport aux charges		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(149 617) \$	(169 873) \$
Perte à la cession du matériel informatique	–	(35 551)
	(149 617)	(205 424)
Variation nette des investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	43 556	60 585
	(106 061) \$	(144 839) \$

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2021

9. Engagements et éventualités

En vertu d'obligations découlant de contrats de location de locaux, la Fondation s'est engagée à effectuer les paiements qui suivent au cours des trois prochains exercices, dont le dernier est en novembre 2023 :

2022	724 546 \$	634 072 \$
2023	726 163	634 697
2024	132 239	131 447
	1 582 948 \$	1 400 216 \$

Selon les dispositions de certains contrats de location, la Fondation pourrait, au gré du propriétaire, être tenue de remettre les installations louées dans leur état initial à l'expiration des contrats de location connexes. Selon la nature et l'étendue des améliorations locatives effectuées, la direction ne croit pas que les coûts de remise en état seront importants lors de l'expiration des contrats de location. Par conséquent, la Fondation n'a comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.

10. Apports et produits tirés de collectes de fonds

Les produits comptabilisés liés aux apports non affectés, aux apports affectés et aux collectes de fonds ont été reçus initialement des sources importantes suivantes :

	2021	2020
Entreprises et groupes d'employés	1 110 453 \$	912 489 \$
Fondations	3 902 935	4 074 741
Particuliers	8 615 136	7 237 862
Autres	304 168	529 737
	13 932 692 \$	12 754 829 \$

11. Ventilation des charges

La ventilation des charges administratives des services affectés aux programmes se présente comme suit :

	2021	2020
Science et politiques	320 285 \$	459 718 \$
Colombie-Britannique et Ouest canadien	276 768	309 425
Ontario et Nord canadien	174 068	176 815
Québec et Canada atlantique	283 035	287 500
Communications, éducation, et engagement du public	625 949	761 364
	1 680 105 \$	1 994 822 \$

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2021

12. Charges au titre des collectes de fonds et des relations avec les donateurs

Les charges au titre des collectes de fonds et des relations avec les donateurs comprennent un montant de 70 384 \$ (244 \$ en 2020) en lien avec le coût des collectes de fonds.

13. Organismes apparentés

Les opérations entre apparentés conclues par la Fondation sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle est considérée comme étant la juste valeur.

- a) La Fondation contrôle la David Suzuki Foundation, U.S.A. (« DSF USA ») du fait de sa capacité de nommer les membres du conseil d'administration de DSF USA. DSF USA est un organisme de bienfaisance enregistré aux États-Unis et est exonéré de l'impôt sur le revenu.

L'information financière de DSF USA n'a pas été consolidée avec celle figurant dans les présents états financiers. DSF USA est demeurée pratiquement inactive au cours de l'exercice.

L'information financière de DSF USA se résume comme suit :

	2021 (non audité)	2020 (non audité)
Excédent des produits par rapport aux charges avant la distribution à la Fondation	10 516 \$	124 578 \$
Total de l'actif	169 390 \$	158 662 \$
Total du passif	169 390	158 662
Total de l'actif net	– \$	– \$

DSF USA a conclu les transactions suivantes avec la Fondation au cours de l'exercice clos le 31 août 2021 :

	2021	2020
Produits reçus par la Fondation de DSF USA (en \$ CA)	10 516 \$	124 578 \$
Somme à recevoir de DSF USA (en \$ CA) à la clôture de l'exercice	169 390	158 662

- b) Au cours de l'exercice, la Fondation a versé 84 051 \$ (79 535 \$ en 2020) à New Data Enterprises Ltd. (« New Data »), une entreprise dont un des actionnaires est un membre du conseil d'administration de la Fondation, pour la prestation de services d'ordonnancement, de services de liaison et d'autres services de soutien, et elle a reçu 24 606 \$ (25 538 \$ en 2020) de New Data pour l'utilisation de locaux de bureau de la Fondation.
- c) Au cours de l'exercice, l'Institut David Suzuki / The David Suzuki Institute (l'« Institut »), société sans but lucratif apparentée à la Fondation en raison d'un administrateur en commun, a versé 4 134 \$ (18 995 \$ en 2020) à la Fondation pour la prestation de services de soutien administratif. Au 31 août 2021, les débiteurs de la Fondation comprenaient une somme de 19 675 \$ (43 910 \$ en 2020) à recevoir de l'Institut.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2021

14. Risques financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Fondation gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan de l'exploitation. La Fondation prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour honorer ses engagements. La Fondation considère qu'elle n'est pas exposée à un risque de liquidité important.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux débiteurs. La Fondation évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables. La Fondation considère qu'elle n'est pas exposée à un risque de crédit important.

c) Risque financier et risque de marché

Les risques financiers et de marché sont les risques que des changements dans les conditions financières ou de marché réduisent la valeur de l'actif de la Fondation ou que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Les placements de la Fondation sont gérés par un gestionnaire de placements conformément à sa politique en matière de placement. La Fondation ne prend part à aucune relation de couverture dans le cadre de ses activités, et elle ne détient aucun instrument financier dérivé ni n'en utilise à des fins de transaction. La Fondation est exposée à un risque de taux d'intérêt découlant de ses instruments financiers à taux fixes. Les instruments à taux fixes exposent la Fondation à un risque de variation de la juste valeur et les placements de la Fondation dans des fonds communs de placement sont exposés à des risques découlant des changements de conditions de marché.

Il n'y a eu aucune variation de ces risques par rapport à l'exercice précédent autre que celle liée aux répercussions de la COVID-19 qui sévit toujours (note 1).

15. Facilité de crédit

La Fondation dispose d'une facilité de crédit disponible de 450 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel en dollars canadiens majoré de 1,00 %. La facilité de crédit est garantie par une cession de placements et par une convention de garantie générale grevant les actifs détenus par la Fondation. La facilité de crédit comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 31 août 2021, il n'y avait aucun solde impayé (néant en 2020).

16. Rémunération annuelle

Une rémunération de 75 000 \$ ou plus versée aux dix membres du personnel les mieux rémunérés et à des conseillers ayant fourni des services a totalisé 1 194 423 \$ (1 328 000 \$ en 2020) pour l'exercice clos le 31 août 2021. La Fondation n'a versé de rémunération à aucun de ses administrateurs pour les services rendus au conseil d'administration.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2021

17. Placements stratégiques

En 2018, le conseil d'administration a approuvé des placements stratégiques d'un montant maximal de 1 830 000 \$ pouvant être effectués sur une période de trois ans à même les dotations grevées d'affectations internes afin d'investir dans la technologie, de réaliser des acquisitions ou d'améliorer l'efficacité opérationnelle. En 2020, le conseil d'administration a approuvé des investissements stratégiques d'un montant maximal de 1 000 000 \$ dans des projets liés aux programmes de la Fondation à l'égard de la réintégration de la nature dans nos collectivités, des économies du bien-être et du pouvoir de l'engagement citoyen. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, les dépenses engagées pour ces initiatives se sont établies à 425 458 \$ (560 294 \$ en 2020) et ce montant a été viré des dotations grevées d'une affectation interne vers les fonds non affectés.